



**Pour le Réseau québécois des OSBL d'habitation
Les solutions sont connues : reste à les mettre en œuvre.**

Montréal, le 30 octobre 2008 - À l'occasion de la Commission parlementaire sur l'itinérance, le Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH) plaide en faveur de la mise en place de solutions à long terme pour lutter contre l'itinérance. Le RQOH recommande que les programmes d'habitation sociale et communautaire que sont AccèsLogis et Logement abordable Québec s'inscrivent dans un plan budgétaire d'au moins cinq ans.

Les organismes sans but lucratif en habitation se donnent généralement pour mission d'offrir à des personnes socialement, physiquement ou économiquement défavorisées des conditions de logement stables et appropriées à leurs besoins. Le RQOH estime à 4 200 le nombre de logements communautaires de ce secteur ciblant spécifiquement des personnes qui ont de la difficulté à accéder à un logement et à le garder : des hommes seuls, des femmes, des jeunes, des autochtones en difficultés ou en transition, des personnes toxicomanes ou des personnes ayant des problèmes de santé mentale, etc.

Agir en amont des problèmes

Pour le RQOH, c'est en amont des problèmes que l'intervention en habitation demeure la plus efficace et la moins coûteuse. C'est pourquoi le programme AccèsLogis doit aussi poursuivre et accroître ses investissements dans des projets destinés aux personnes âgées, ou à des ménages et des familles autonomes au plan des services mais disposant de faibles revenus.

Une approche centrée sur le *logement d'abord* et non sur le *traitement d'abord*

Le RQOH recommande que les interventions de la Société d'habitation du Québec mettent l'accent sur des formules de logement permanent tout en intensifiant sa coordination avec les services de santé et de services sociaux qui, eux, doivent offrir de l'hébergement.

Enfin, après quinze années de lutte, le RQOH se réjouit de la reconnaissance formelle et du financement, par le gouvernement du Québec, des pratiques de soutien communautaire en logement social, une pratique éprouvée. L'organisme souhaite toutefois une hausse du financement du soutien communautaire dans les OSBL d'habitation. Les besoins sont établis à 12 millions de dollars pour toutes les clientèles visées par le Cadre, incluant les personnes itinérantes ou à risque de le devenir.

Le mémoire du RQOH est disponible sur le site www.rqoh.com